

PROCES VERBAL DE LA F3SCT du 04/07/2023

Ordre du jour :

1. Approbation du PV
2. Point d'avancement concernant la mise en place du DUERP et des analyses RPS
3. Questions diverses :

Etaient présents :

- En qualité de représentants de la collectivité
 - Noël PRUGNAUD, Vice-Président délégué à l'administration générale et au personnel
 - Danièle THIERIOT, Conseillère Communautaire
- En qualité de représentants du personnel
 - Serge PUZENAT, CGT
 - Adrien LAC, CGT
 - Bruno HENRIQUES, CGT
 - Loïc BODELIN, SAFPT
 - Fabrice PIOU, SAFPT
 - Elodie MOULOUBOU, SAFPT
 - Catherine MALLET, SAFPT
- Sont également présents :
 - Marine DEVÉ, Directrice des Ressources Humaines
 - Alexia SALLABERY, représentante du Dr GAUTHIER
- Sont excusés :
 - Alain DENIZOT
 - Cécile DE BREUVAND
 - Joel LAMOUCHE
 - Jean-Michel BOURGEOT
 - Nathalie MARTINS
 - Annick DELIGEARD

M. Noël PRUGNAUD ouvre la séance à 14 :15.

Il demande qu'un tour de table soit effectué afin que chacun puisse se présenter à Mme DEVÉ

1. APPROBATION DU PV DE LA SESSION DU 14.03.2023

- Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

L'ordre du jour prévoyait un point d'étape sur l'évaluation des risques professionnels par Matthieu GIRARDOT. Une contrainte ayant empêchée sa présence, Mme DEVÉ indique que l'évaluation est presque terminée et que les restitutions sont en cours. Un travail de construction d'un plan d'action pluriannuel va être engagé. Le Comité de pilotage va évoluer au regard des mouvements de personnels, et les évaluations seront présentées en dernière séance F3SCT de l'année.

3. QUESTIONS DIVERSES :

Mme MOULOUBOU revient sur le bilan de la semaine QVT et demande si la collectivité peut soutenir l'activité sportive du personnel.

Mme DEVE distingue deux sujets, celui de faciliter l'accès du personnel à des activités sportives en dehors de leur temps de travail, et celui de développer des initiatives telles que l'éveil musculaire pour les métiers exposés aux risques physiques. Mme DEVE ajoute qu'une rencontre avec le CNAS est prévue afin d'étudier les possibles partenariats locaux pour que les agents puissent bénéficier de tarifs négociés.

M. PIOU demande si les deux sujets peuvent être étudiés.

M. HENRIQUES indique que la médiathèque a bénéficié d'une sensibilisation aux gestes et postures et que les effets ont été positifs.

Mme DEVÉ explique que la pénibilité au travail et notamment l'éveil musculaire doivent être travaillés dans leur globalité, sur plusieurs facteurs de prévention. Ce n'est pas impossible, la collectivité en est au stade de rédaction de son Document Unique, et qu'il est indispensable de construire et formaliser une politique de prévention, laquelle aboutira à un plan d'action pluriannuel. Il sera alors possible d'ajouter ce sujet au plan d'action, après priorisation des chantiers.

M. PUZENAT regrette que la formation gestes & postures ne soit pas efficace, elle ne donne pas de marge de manœuvre à l'agent pour intervenir sur son organisation de travail.

M. PRUGNAUD relève l'importance de la construction collective des plans d'actions de prévention suite aux restitutions des évaluations.

Mme MONLOUBOU demande des informations relatives à l'accidentologie, quel est le suivi opéré par la DRH.

Mme DEVE répond que les accidents de service sont déclarés, mais il n'y a pas d'organisation interne quant aux éventuelles enquêtes après accident ni analyse des données, c'est une dynamique vers laquelle la collectivité doit tendre dans ses futurs plans de prévention.

M. PUZENAT rappelle le départ de Mme DUBESSAY et qu'il ne reste plus qu'un assistant de prévention (Complexe de la raquette), sur les centres techniques il n'y a pas vraiment de volontaires, ils sont difficiles à mobiliser. C'est représentatif d'un état d'esprit au travail et de l'absence de volonté d'être acteur de la prévention.

M. HENRIQUES rappelle l'historique de motivation de 3 agents il y a quelques années qui ont fini par s'épuiser et laisser tomber.

M. PUZENAT propose de formaliser à nouveau la lettre de missions de l'assistant de prévention et refaire un appel à volontaire.

M. PIOU rappelle également que les sauveteurs secouristes du travail sont inconnus des services, ce qui n'a donc aucune utilité.

M. PRUGNAUD relève la nécessité de travail global sur la communication interne.

Mme MONLOUBOU indique que la question des défibrillateurs a par ailleurs été réglée, un marché a été rédigé.

M. PUZENAT souhaite faire un point sur la médiathèque et le décès de leur collègue.

M. PRUGNAUD indique s'être rendu à la médiathèque, la famille de l'agent a été accompagnée, les collègues de travail ont été rencontrés.

M. HENRIQUES fait état de la situation collective, il s'inquiète de départs successifs à la médiathèque.

Mme MONLOUBOU demande si un accompagnement psychologique était possible et proposé.

M. HENRIQUES confirme que la proposition a été faite par Mme LUBANGUNKA. Un besoin subsiste toutefois de faire le deuil.

M. PUZENAT relance le sujet d'organisation des archives.

M. PRUGNAUD confirme que le sujet est d'actualité et a été abordé avec le Directeur Général des Services.

M. PUZENAT s'étonne de la signalétique globale de la collectivité, il n'existe pas de charte graphique, pas d'identification des services (en interne ou externe).

M. PRUGNAUD répond que le sujet sera partagé avec la Direction Générale, et une proposition de travailler rapidement sur des modèles communs à minima.

M. PUZENAT signale des températures qui seraient importantes à l'école de musique, à l'étage. Il demande si des solutions peuvent être identifiées.

Mme MONLOUBOU fait part de la même difficulté à la piscine.

M. PUZENAT exprime un besoin de mieux cloisonner les toilettes destinées au public à la médiathèque (pas d'intimité des urinoirs, les enfants y sont exposés dès l'entrée). Il suggère la pose d'une paroi supplémentaire.

Mme MALLET évoque la difficulté d'accès et d'utilisation du panneau d'affichage de la mairie (très vieux, difficile d'accès, on ne peut pas enfoncer les punaises). Elle demande s'il y a possibilité de changer l'affichage ou d'ajouter un affichage ailleurs.

Mme MALLET demande si le nettoyage des moquettes qui a été réalisé en 2022 sera renouvelé cette année.

M. PUZENAT demande des informations sur l'avancée des travaux à la station de pompage.

M. PUZENAT demande les évolutions réglementaires sur les retraites.

Mme DEVE répond que les décrets n'ont pas été publiés à ce jour.

M. PRUGNAUD indique que les demandes formulées vont être relayées.

M. PRUGNAUD demande à l'ensemble des membres s'ils ont des remarques particulières à formuler.

En l'absence d'autres questions, Noël PRUGNAUD lève la séance.

Fin de séance : 16h00

Le président
Noël PRUGNAUD



La secrétaire
Elodie MONLOUBOU

